

RANUNCULUS BULBOSUS POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Ranunculus bulbosus* est constituée par la plante entière fleurie fraîche *Ranunculus bulbosus* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Ranunculus bulbosus L. est une plante herbacée, terrestre, de 20 cm à 60 cm de haut, vivace par une courte souche munie de racines fibreuses.

La tige dressée, velue et un peu rameuse, s'élargit à la base en un bulbe blanchâtre, en forme de petit oignon, parfois accompagné par ceux des années précédentes.

Les feuilles de la base présentent un long pétiole ; elles sont simples, velues, pennatiséquées divisées en 3 segments trilobés et incisés, le moyen plus longuement pétiolulé. Les feuilles caulinaires alternes, sont moins découpées et plus courtement pétiolées. Les fleurs solitaires, régulières, s'insèrent par un long pédoncule fortement cannelé au niveau des feuilles caulinaires.

Le calice comporte 5 sépales verts, velus. Les 5 pétales, jaune d'or brillant, arrondis dépassent les sépales ; à leur base se trouve un petit onglet nectarifère.

Les très nombreuses étamines jaunes, extrorses, se fixent en spirale sur le réceptacle. Le gynécée est constitué par 20 à 30 carpelles uniovulés libres entre eux, insérés en spirale sur un réceptacle renflé, poilu.

La plante est âcre et irritante à l'état frais.

IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

SOUCHE

La teinture mère de *Ranunculus bulbosus* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Ranunculus bulbosus* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques* (1038) et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur verdâtre.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

IDENTIFICATION

- A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 10 mL d'eau R. Agitez. Il se forme une mousse stable.
- B. Versez 2 mL de teinture mère sur du charbon activé R. Filtrez. Ajoutez au filtrat 2 gouttes de solution fraîchement préparée de *nitroprussiate de sodium R* à 100 g/L, et 2 gouttes d'une *solution d'hydroxyde de potassium R* à 300 g/L. Il apparaît une coloration fugace rouge-violet.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V et 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques au *gel de silice G R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 30 µL de la teinture mère. Développez avec un mélange de 40 volumes de *butanol R*, de 10 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme présente généralement deux bandes bleues de R_f voisins de 0,20 et 0,35, une bande grisâtre de R voisin de 0,45, une à deux bandes bleues plus ou moins bien séparées de R_f voisin de 0,80 et une bande rouge de R_f voisin de 0,95.

Pulvérisez sur le chromatogramme une *solution de diphénylborate d'ainoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 mn, le chromatogramme présente quatre bandes oranges de R_f voisins de 0,15, 0,35, 0,45 et 0,60 et une bande verte de R_f voisin de 0,90. Sur un deuxième chromatogramme préparé dans les mêmes conditions, pulvérisez le mélange à volumes égaux d'une *solution de nitroprussiate de sodium R* à 50 g/L et d'une *solution alcoolique d'hydroxyde de potassium 2 M R*. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande rosée de R_f voisin de 0,60. Il peut également apparaître une bande rosée de R_f voisin de 0,30.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.